

# PLAN DE RÉNOVATION DES ÉCOLES

LUNDI 11 OCTOBRE 2021



VILLE DE  
MARSEILLE





## Sommaire

### **I. Le plus grand chantier concerté de France** p.4

a) Le plan de rénovation des écoles

b) La concertation comme mantra

### **II. Un référentiel unique pour toutes les écoles de Marseille** p.12

a) Description et ambition

b) L'école dans la ville : répondre aux enjeux sanitaires, environnementaux et de tranquillité



# I. Le plus grand chantier concerté de France

## a) Le plan de rénovation des écoles

Le plan de rénovation des écoles, plus qu'un programme de réhabilitation et de construction, est le résultat d'une méthode.

Le diagnostic partagé - entre tous les membres de la communauté éducative et la Municipalité - fait état d'un parc scolaire en mauvais état. Confirmé par les différents audits, il fait l'unanimité sur l'urgence à agir et la nécessité de traiter à la fois la question du bâti et de son entretien mais aussi, bien au-delà d'un calendrier de travaux, de la nécessité de repenser la place de l'école dans la ville et la diversité de ses usages.

### Un plan ambitieux

C'est pourquoi l'équipe municipale a élaboré un plan, une méthode de travail et d'écoute à la hauteur de l'enjeu que représentent les écoles.

Ce plan concerne les 470 écoles de Marseille, soit l'intégralité du parc scolaire marseillais. Parmi lesquels 174 écoles seront totalement rénovées ou créées.

À Marseille, cela représente 600 000 m<sup>2</sup> et 1,2 milliard d'euros investis. Le plan sera mis en œuvre et financé dans le cadre d'un partenariat public/public avec l'État. Il permettra de créer 14 000 emplois et apportera près de 2,27 milliards d'euros de retombées économiques pour le territoire.

## L'école dans la ville

L'école de demain, telle qu'issue des premières concertations, s'insère dans une vision générale de l'évolution de la ville, de son habitat et de ses moyens de transport.

Dans la ville, l'école doit être la même pour tous. C'est-à-dire un lieu ouvert sur la ville, intégré dans son quartier, en même temps qu'un lieu sécurisé.

Si l'école est bien sûr le lieu de transmission des savoirs il est admis depuis longtemps qu'elle est également le creuset dans lequel se forment les citoyens de demain, le lieu où les destins se dessinent.

L'état de l'institution scolaire et le bien-être de ceux qui y évoluent au quotidien doivent être le reflet de ce qu'en attendent les habitants. Les écoles doivent être à l'image de la ville souhaitée : plus sûres, plus justes et plus vertes.

# Un plan pour rénover toutes les écoles de Marseille

La même école pour toutes et tous **600 000 m<sup>2</sup> réhabilités**

**1,2 milliard** **174 écoles totalement rénovées**

Une réduction de 40% de la consommation énergétique des bâtiments

**470 écoles concernées au total** Un référentiel issu de la concertation

2 726 milliards d'euros de revenus cumulés pour le territoire

**+ de 14 000 emplois créés sur la période**

Une école ouverte sur la Ville

**Un partenariat public à 50/50 avec l'État**





VILLE DE  
MARSEILLE

## La concertation

Ce plan est basé sur un référentiel issu d'une grande concertation de tous les acteurs de la communauté éducative, les parents et les élèves. C'est avec eux, par eux et pour eux que ce vaste chantier va être lancé, c'est avec leur participation qu'il aboutira.

À ce jour, la concertation a débuté dans quelques écoles marseillaises comme l'école Bouge ou Vayssière. Ce n'est qu'un début, en effet, toutes les écoles lourdement rénovées feront l'objet de plusieurs concertations, à toutes les étapes du Plan.

## La même école pour toutes et tous

Il s'agit pour tous les lieux de vie, les cheminements et les accès des écoles d'un travail global de cohérence, de fluidité dans la conception des volumes et la gestion des flux, tant au niveau des espaces dédiés aux enfants qu'à ceux qui les encadrent, enseignants et agents municipaux.

Toutes les opérations seront effectuées dans le respect des normes écologiques et dans un souci constant de limiter l'impact environnemental.

## **b) La concertation comme mantra**

Il était impensable que cette démarche puisse être conduite sans les premiers concernés ; les parents, les enfants, les personnels de l'Éducation nationale et les agents. Ils seront associés à chaque étape des projets qui les concernent.

Ainsi, par son ampleur et par l'exigence de concertation, le plan de rénovation des écoles marseillaises sera le plus grand chantier concerté de France.

Ne pas imposer « d'en haut » une vision technocratique qui ne serait pas étroitement en phase avec la réalité du terrain, était l'écueil à éviter. Coller au plus près des besoins ressentis par toutes celles et ceux qui vivent l'école au quotidien qu'ils en soient acteurs, usagers ou riverains, l'objectif vers lequel tendre.

Cette écoute, en amont, peut permettre par exemple d'éviter d'aménager des salles de motricité rendues inutilisables parce qu'elles sont contiguës d'espaces où les enfants font la sieste, comme c'est le cas actuellement dans certaines écoles.

Tout ce matériau, remonté du terrain a ainsi vocation à inspirer les concepteurs appelés à dessiner l'école de demain, afin qu'ils conçoivent des établissements adaptés aux usages d'aujourd'hui tout en anticipant sur les besoins à venir.



VILLE DE  
MARSEILLE

Cette concertation avant, pendant et après les travaux a déjà commencé dans cinq établissements.

Elle est prévue en quatre étapes :

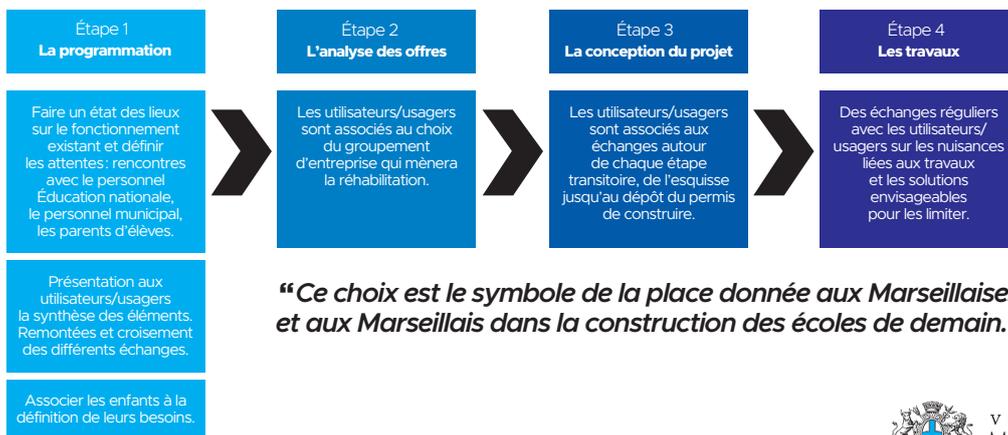
- La programmation qui part d'un état des lieux du fonctionnement existant et vise à définir les attentes. Le partage des éléments remontés et l'association des enfants à la définition de leurs besoins.
- L'analyse des offres qui associe les utilisateurs/usagers au choix du groupement d'entreprises qui mènera la réhabilitation.
- La conception du projet qui associe les utilisateurs/usagers de l'esquisse du projet au dépôt du permis de construire.
- Les travaux où des échanges réguliers sont prévus avec les utilisateurs/usagers sur les nuisances liées au chantier et comment les limiter.

# La concertation

## à chaque étape, une démarche inédite

Afin de repenser collectivement l'organisation des écoles de la Cité phocéenne et construire des établissements qui répondent au mieux aux besoins éducatifs des enfants, la mairie de Marseille a lancé une vaste phase de concertation auprès des enfants, des enseignants, des agents municipaux, des parents d'élèves et de leurs représentants.

### Les étapes de la concertation



**“Ce choix est le symbole de la place donnée aux Marseillaises et aux Marseillais dans la construction des écoles de demain.”**



## LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION

Dans les cinq premiers établissements où elle a été lancée, la concertation a notamment, mis en lumière l'inadaptation actuelle des locaux.

Et notamment le manque d'espaces communs ; leur conception datant d'une époque où le périscolaire et l'extra-scolaire n'avaient pas été pensés. De plus, avec l'inflation des effectifs scolaires, les rares espaces partagés ont été fréquemment annexés pour en faire des salles de classes supplémentaires.



À l'école Bouge, dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Marseille, où les enfants ont été invités, à la fin de l'année scolaire 2020-2021, sous l'égide de l'équipe pédagogique à « rêver leur école de demain », certaines remontées faisaient montre d'une grande maturité. Comme la demande de disposer de toilettes plus nombreuses avec du savon et du papier ou d'un vrai préau pour s'abriter de la pluie et des rayons du soleil.

## “On voudrait des couleurs dans les couloirs”

### La concertation avec les enfants

Premiers intéressés, les enfants participent activement à chaque phase de concertation, sous l'égide de l'équipe pédagogique.

À Bouge, à la fin de l'année scolaire 2020-2021, ils ont rêvé leur école de demain en partageant leurs attentes et leur vision de ce que sera le groupe scolaire Bouge après les travaux. Leurs réactions seront transmises au groupement d'entreprises pour orienter son travail.

“Des toilettes plus nombreuses avec du savon et du papier”

“Une cour avec des jeux”

“Des vidéoprojecteurs”

“Et des accès handicapés”

“Une école plus accueillante”

“Une salle de Sciences”

“Des ventilateurs”

“Des couleurs dans les couloirs”

“Des grands jardins partagés pour se reposer”

“Un vrai gymnase”

“De l'eau chaude”

“Des rangements”

“Une cour plus grande”

“Une infirmerie”

“Des panneaux solaires”

“Un vrai préau pour s'abriter de la pluie”





## II. Un référentiel unique pour toutes les écoles de Marseille

### a) Description

Le Référentiel des écoles de Marseille a été élaboré pour répondre aux besoins de tous. Qu'il s'agisse du confort et de l'épanouissement des élèves et des encadrants, de l'optimisation des apprentissages, de la restauration, de la socialisation, de constructions plus respectueuses de l'environnement sans oublier la sécurité.

Le parti architectural prend en compte l'environnement bâti existant afin de favoriser la meilleure intégration à l'échelle du quartier et surtout à l'échelle de l'environnement immédiat.

Le fonctionnement souhaité pour l'établissement vise dans la mesure du possible à un rapprochement des bâtis existants.

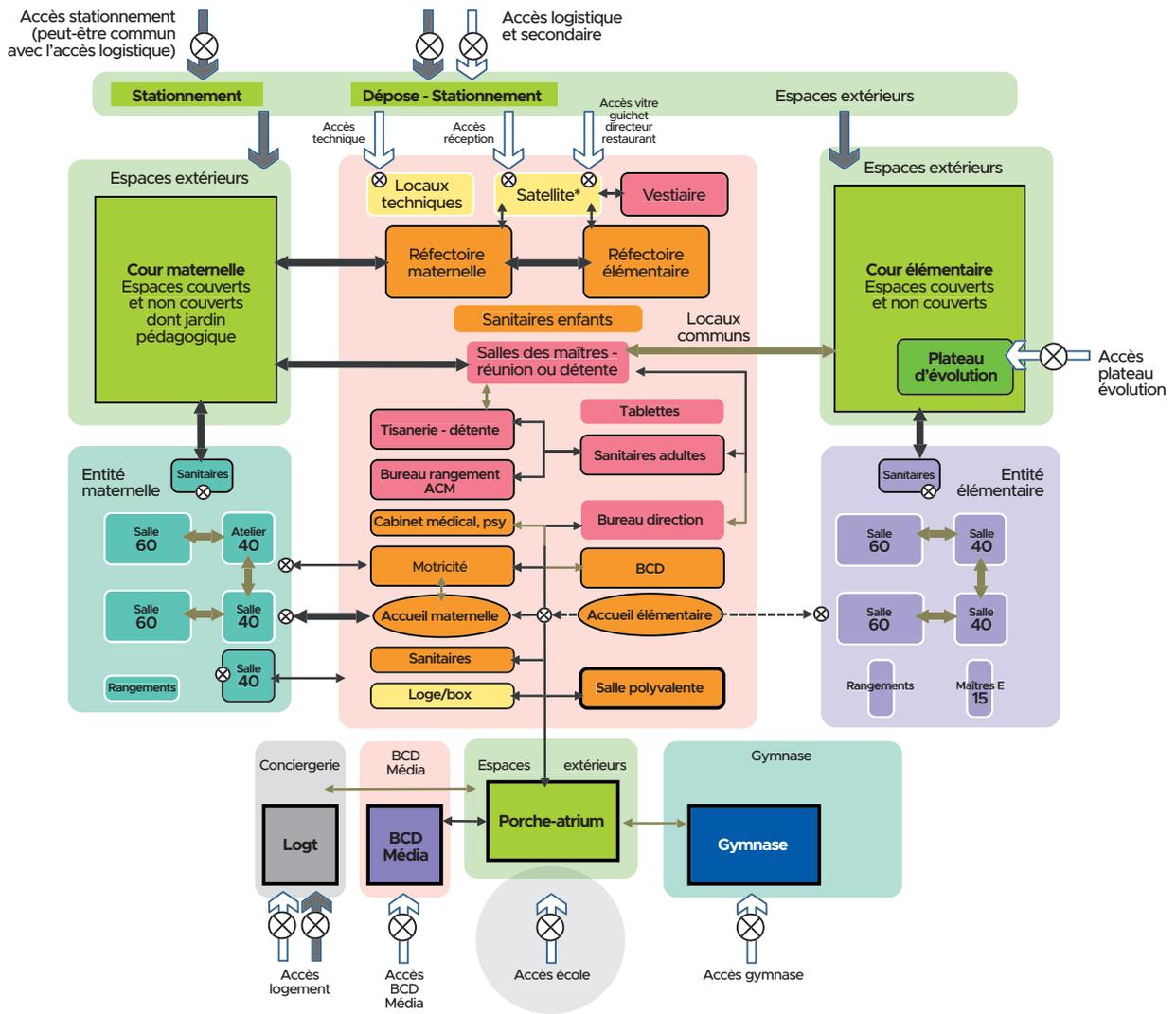
Les propositions en niveaux ou demi niveaux pourront permettre une adaptation au terrain ou une modulation pédagogique de l'espace tout en favorisant un accès et un déplacement intérieur relativement facile, réglementaire et sûr.

Au RDC s'entendant comme le niveau d'accès depuis l'espace public.

Une partie au moins de l'entité maternelle (classes et locaux associés des tout petits, petits et moyens), la restauration scolaire, la salle de motricité, les locaux pour le personnel ACM et l'accès à l'entité élémentaire, et si possible la salle polyvalente.

La restauration scolaire sera, dans la mesure du possible, sur un seul niveau et directement à niveau sur les espaces extérieurs (y compris aire de livraison) et notamment des cours maternelle et élémentaire.

# Nouveau référentiel des écoles de Marseille



Exigences programmatiques

- ↔ Contiguïté
- Proximité
- - - - - Accessibilité

Dans la mesure du possible

- ↔ Contiguïté
- Proximité
- - - - - Accessibilité

- Local Local utilisé pendant les temps scolaires
- Local Local utilisé pendant les temps scolaires, périscolaires ou extrascolaires enfants
- Local Local utilisé pendant les temps scolaires, périscolaires ou extrascolaires
- Espace (hall, surlargeur circulation)

- Accès piéton
- Accès voiture
- ⊗ Changement de niveau de sécurité dans le bâtiment



Ces différents objectifs seront successivement appliqués dans les 7 espaces identifiés :

## Les entités maternelles et élémentaires

Elles fonctionnent en autonomie. La distinction entre les 2 entités est nécessaire à la fois pour gérer les flux et pour conserver des échelles d'écoles de taille réduite. Cependant, le travail de la liaison entre les deux entités (idéalement dans une continuité bâtie ou couverte) constitue un des challenges du projet.

L'objectif étant celui de conserver une véritable souplesse de fonctionnement pour la répartition des classes entre école maternelle et élémentaire afin de gérer de potentielles variations d'effectifs (contiguïté ou accessibilité travaillée, traitement indifférencié de certaines salles de classe).

### Des configurations et des formes spatiales adaptées à l'apprentissage

Le modèle dominant du programme est celui associant des espaces de salles de classe dédiés à un groupe d'élèves, des espaces associés (repos, sanitaires, rangements) et des espaces mutualisés (salle de motricité pour les plus petits, salle polyvalente pour les plus grands, gymnase, cour de récréation, espaces de restauration).

À court terme, les salles de classes auront deux tailles : les grandes salles et les salles de taille moyenne accueillant les dédoublements.

À moyen et long terme, la répartition des effectifs par classe et la diversité de celle-ci sera probablement encore amenée à évoluer.

De la même manière, des configurations de grande salle en co-enseignement et une plus petite salle pour un apprentissage nécessitant la concentration pourront se dessiner.

Au-delà des salles de classes et ateliers/salle de dédoublement, l'ensemble des espaces et configurations permises prendront en compte les différentes activités qui s'y dérouleront : travail d'écoute, d'interaction, de collaborations, en groupe classe ou en petits groupes, de concentration, de détente et de jeu, de sport, de présentation, d'échanges informels...

**Les volumes, les hauteurs de plafonds, les ambiances et lumières, clés dans la créativité ou la concentration seront aussi considérées dans ces optiques.**

Le principe de groupes scolaires associant élémentaire et maternelle sera poursuivi. Il sera recherché au possible un recentrage des espaces partagés sur le site afin d'en faciliter leur utilisation sur les temps périscolaires et extrascolaires. Bien que partageant certains espaces, les écoles élémentaire et maternelle bénéficieront d'entités propres, d'espaces extérieurs, de circulations dédiées, limitant la perception de taille à celle de chacune des écoles. L'école sera inclusive et accessible à tous.

### **L'ESPACE D'ACCUEIL DE L'ÉCOLE MATERNELLE**

C'est un lieu de communication et d'échange entre les enfants, entre les enfants et leurs parents, entre les parents et le personnel enseignant et l'ASEM (assistant spécialisé des écoles maternelles). Espace chaleureux et bien agencé, il donne l'image de l'école et informe sur les activités qui s'y déroulent.

L'espace d'accueil a un caractère polyvalent, il peut être utilisé pour des manifestations diverses, des expositions, des animations. Il permet également de mener des activités de motricité, en complément de la salle de motricité, notamment pendant les périodes où les conditions climatiques limitent l'accès aux espaces extérieurs.



## Les espaces extérieurs

La Ville affiche un intérêt tout particulier pour la programmation des espaces extérieurs, éléments clés de la relation entre l'école et la ville: le parvis et porche-atrrium en continuité (espace d'accueil au sein du périmètre de l'école) constituent des lieux de rencontres intergénérationnelles et de repère social pour les quartiers.

En second lieu, ils sont un élément clé de la relation entre l'école et son environnement: forte considération de l'impact de l'environnement et des espaces végétalisés sur le bien-être des parties prenantes; souhait de préservation de la biodiversité et de respect du cycle de l'eau; considération de l'impact du cadre environnemental sur les aptitudes qu'il crée sur les comportements et les relations humaines: lieux d'aération, de sport, de défoulement mais aussi d'apprentissage et de créativité par le cadre de liberté, d'ouverture et d'apaisement qu'il porte.

### LE PARVIS DE L'ÉCOLE ET LE PORCHE-ATRIUM

Le parvis et le porche-atrrium, imaginé comme un hub d'accueil de l'école est un lieu de sociabilité pour la communauté des parents et un lieu d'échanges intergénérationnels aux heures d'ouvertures du matin, du midi, et du soir. Il pourra également servir d'espace complémentaire d'activités récréatives ou d'apprentissage pendant les temps scolaires ou périscolaires.

Les aménagements devront intégrer les enjeux de séparation des flux maternelle et élémentaire, de fluidité des entrées/sorties. Pourront y être intégrées des zones de détente avec assises, espaces ludiques et possibilité d'exposition.

## Les locaux communs

Ils sont regroupés à l'articulation entre école maternelle et école élémentaire comprenant :

- **Les espaces partagés** écoles/périscolaire/ACM (Accueil collectif de Mineurs) dont la salle polyvalente, la Bibliothèque Centre de Documentation (BCD) directement accessibles depuis le parvis de l'école, les espaces de réfectoires (avec salles à manger séparées, élémentaire et maternelle, avec des tailles potentiellement évolutives), le cabinet médical et les sanitaires.

### LA SALLE DE MOTRICITÉ

Elle permet le développement de l'autonomie de l'enfant, l'apprentissage de la maîtrise du langage et de la marche, de la découverte de son environnement. Elle pourra servir de salle pour accueillir les enfants le matin. Elle sera équipée de rangements muraux qui permettent l'entreposage de tous les matériels d'éveil et d'activités de motricité. Cette salle sera accessible à l'Accueil Collectif de Mineurs.



- **Les locaux « adultes »**, de la communauté éducative, du personnel municipal et du personnel ACM composés d'un bureau de direction, un espace de reprographie et de stockage des tablettes, salle(s) de maître, tisanerie pour le personnel municipal et un bureau pour les ACM.

### **LES LOCAUX DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE ET DE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL**

L'équipe pédagogique et le personnel municipal, bien que travaillant ensemble, se retrouvent souvent indépendamment dans des locaux leur étant réservés (salle des maîtres, tisanerie et vestiaires, locaux ACM) auxquels les enfants n'ont pas accès. La proximité de ces espaces permet de faciliter les échanges de l'ensemble de la communauté éducative du groupe scolaire incluant les animateurs périscolaires.

Des locaux dédiés sont proposés dans le présent programme. Leur mutualisation et différenciation selon les activités menées (réunions, concentration-calme, détente) pourrait constituer une piste d'évolution dans le temps que le concepteur peut intégrer à sa réflexion d'évolutivité des espaces.

- **Les locaux techniques** incluent la restauration, les locaux d'entretien, la loge technique, les locaux techniques et le local conteneurs.

### **LA RESTAURATION**

Les temps de la restauration ne correspondent pas seulement à des besoins physiologiques. Ils sont des temps éducatifs déterminants permettant aux enfants d'intégrer des règles sociales, mais également de vivre des moments de convivialité.

Les salles de restauration doivent être conçues de manière à créer des espaces calmes, bien éclairés, ouverts sur des espaces extérieurs végétalisés et sur les cours de récréations.

## Un espace bibliothèque centre de documentation media

Le centre BCD Média propose une activité de centre de documentation (livres, accès au numérique) complémentaire de celle développée dans les espaces partagés.

Cet espace pourra être ouvert à un usage externe à l'école, impliquant une surveillance dédiée, l'inclusion de sanitaires et de rangement.

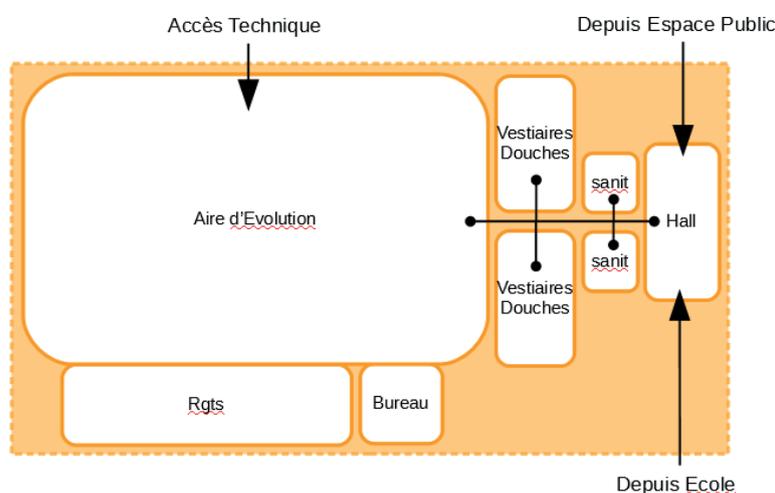
Ce nouvel espace « capable », avec un accès direct ou cheminement dédié vers l'espace public doit pouvoir accueillir un service public complémentaire de documentation et d'accès à des ressources numériques, proposé par la Ville ou par une association.

Dans le cas de non conventionnement ou d'usage externe, il peut constituer un espace complémentaire pour l'école pouvant être utilisé pour des pratiques complémentaires pendant les temps scolaires, périscolaires ou extrascolaires.

## Le gymnase scolaire

Chaque école sera complétée d'un gymnase scolaire avec une aire d'évolution accompagnée d'un hall d'entrée, de vestiaires/sanitaires, de locaux de rangement et d'un bureau.

Cet équipement pourra être utilisé pour des activités associatives (basket, badminton, gymnastique d'entretien, sports de combat, danse...) en dehors des heures d'ouverture de l'école.



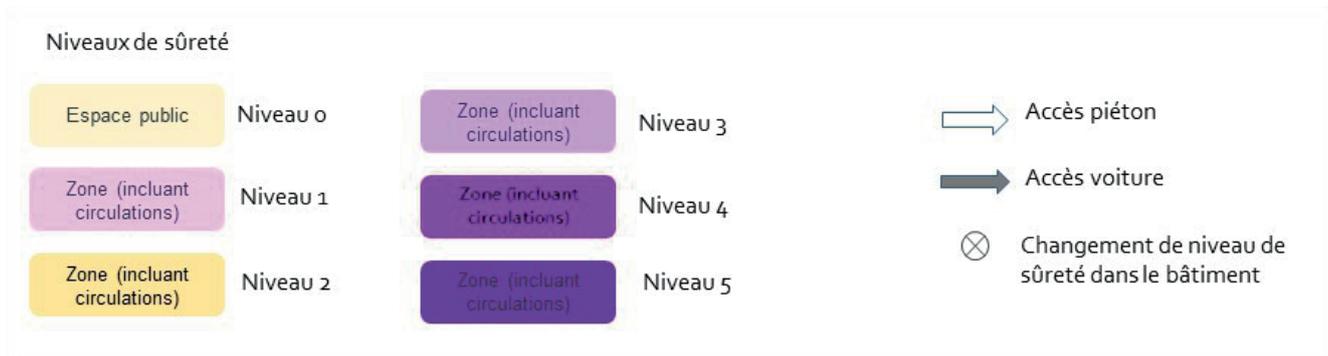


## b) L'école dans la ville : répondre aux enjeux sanitaires, environnementaux et de tranquillité

Outre l'application du plan Vigipirate, afin d'assurer la sécurité des élèves et des personnels des écoles, le groupe scolaire devra être clos et présenter un obstacle au franchissement.

Le traitement des clôtures donnant sur des espaces fréquentés par les enfants ne permettra pas de contacts physiques avec des personnes situées sur l'espace public.

Les cours de récréation ne seront pas implantées en rive du terrain ou moyennant des dispositifs efficaces de mise à distance



## LES ENSEIGNEMENTS DE LA CRISE SANITAIRE

Actualité oblige, le référentiel a également été pensé pour prévenir d'éventuelles nouvelles crises sanitaires avec :

- Des conceptions qui permettent des circulations larges sans croisement.
- Des points d'eau très largement répartis : idéalement un par salle de classe.
- Des espaces permettant de respecter les distanciations physiques ( $m^2$  par enfant).
- Des locaux et équipements de ventilation qui permettent le renouvellement d'air (et non climatisation qui font re-circuler l'air).

## Des écoles plus vertes

Préoccupés de l'impact environnemental des démolitions, un maximum de réhabilitation du bâti existant sera privilégié avant d'entreprendre des rénovations complètes, tenant compte des contraintes architecturales et techniques des projets.

Au niveau des bâtiments proprement dits, la construction considérera le confort thermique. L'école de demain doit devenir un exemple de la ville plus verte en s'attachant à produire de l'énergie autant qu'elle en consomme. Les volumes sont pensés avec aération et le tri sélectif des déchets généralisé.

Les cours de récréation intégreront le plus possible des espaces végétalisés, arborés.

En complément de la cour, si possible en continuité, un jardin pédagogique sera proposé, où les enfants peuvent observer la nature et jardiner eux-mêmes.

Ces aménagements pourront s'appuyer sur les objectifs environnementaux précisés dans le programme technique (désimperméabilisation, maintien de la biodiversité). L'usage de la pleine terre et des arbres pourra participer de l'alternance des zones.

## Une cour de récréation prototypée

### Déjà quelques réalisations



Parcours ludique



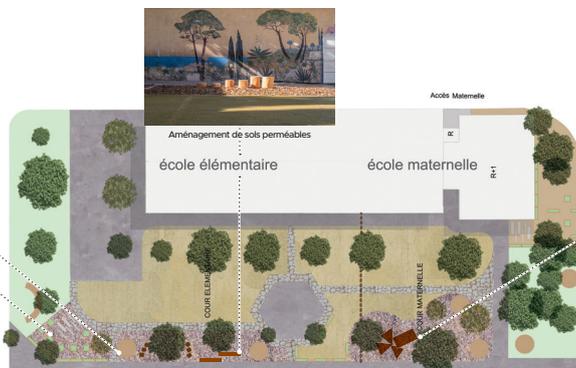
Sols en copeaux de bois



Aménagement de sols perméables



Aire de jeux matériaux naturels



### et des inspirations



Cabane végétale



Entourage d'arbre ludique



Classe dehors



Tunnel végétal



Jardin pédagogique



Cycle de l'eau



VILLE DE  
MARSEILLE



### **Travaux en cours ou démarrage chantier d'ici fin 2022 :**

Saint-Louis Gare  
Dromel  
Sainte-Marguerite  
Solidarité  
Abeilles 2  
Marceau (nom provisoire)  
Jolie-Manon (nom provisoire)  
ESPE (limite début 2023)  
Bouge  
Aygaldes-Oasis  
Saint-André-La Castellane  
Malpassé-Les Oliviers  
Vayssières  
Cité scolaire internationale (nom provisoire)  
Vallon-Régny (nom provisoire)  
GS Capelette (nom provisoire)  
Fabriques (nom provisoire)

---

### **Études en cours :**

Chabanon  
Montolieu  
Air-Bel  
Abeilles 1

---

### **Études à lancer : 2022**

Roseraie  
Jobin-Cadenat  
Pommier  
National  
Kalliste  
Consolat-Abeilles  
Saint-Charles 1 et 2  
Étienne-Milan  
Azoulay  
Rosières-Figone  
Saint-Louis-le Rove



VILLE DE  
MARSEILLE